



L'essentiel du Bulletin d'information n° 890 juillet-août 2025

Ce document fait une synthèse du dernier Bulletin d'information de l'OCBF et en reprend le sommaire.

Les articles de ce Bulletin sont disponibles en texte intégral sur www.ocbf.com.

Droit des affaires

DGCCRF : la loi du 30 juin 2025 renforce les pouvoirs d'enquête et la protection de ses agents.

Démarchage téléphonique : la loi du 30 juin 2025 impose désormais le **consentement** explicite préalable des consommateurs (*opt in*) pour toute prospection commerciale, remplaçant le régime d'**opposition** (*opt out*).

Droit bancaire

Frais bancaires de succession : le décret du 13 août 2025 précise la réglementation applicable aux **frais** de clôture de comptes et de produits d'épargne lors d'une succession, notamment pour les opérations jugées complexes.

ACPR : l'Autorité a contrôlé les pratiques des banques concernant la **consultation**, l'**inscription et la radiation au FCC** et les juge globalement **satisfaisantes**, tout en recommandant d'**améliorer** l'information des clients et la **clarté** des attestations de régularisation.

Panorama de jurisprudence Droit bancaire, Droit des affaires

Revirement de jurisprudence : lorsqu'un **prêt, consenti dans une devise étrangère**, stipule des **clauses relatives à des modalités de remboursement comportant un risque de change pesant sur l'emprunteur**, il convient, pour

assurer une protection adéquate et efficace du consommateur de prendre en **compte l'ensemble des circonstances** qui entourent la **conclusion du contrat, ainsi que leur évolution, raisonnablement prévisible, jusqu'à son terme**, permettant de satisfaire l'exigence de transparence nécessaire à sa complète information (Cass. civ. (1re ch.) 9 juillet 2025).

Perte de chance : la reconnaissance d'une perte de chance permet de **réparer une part de l'entier dommage, déterminée à hauteur de la chance perdue, lorsque ce dommage n'est pas juridiquement réparable**. Le **préjudice** ainsi réparé, bien que **distinct de l'entier dommage, en demeure dépendant**. Il s'en déduit que le juge peut rechercher l'existence d'une perte de chance alors qu'il était saisi d'une demande de réparation intégrale et qu'il ne peut refuser d'indemniser une perte de chance **dont il constate l'existence, au seul motif qu'elle n'a pas été expressément sollicitée** (Cass. ass. plén. 27 juin 2025 (2 arrêts)).

Prélèvement SEPA et liquidation judiciaire : La Cour de cassation juge que méconnaît les articles L. 133-25 et L. 133-25-1 du code monétaire et financier qui, à l'occasion d'un prélèvement SEPA, ouvrent au payeur un droit au remboursement par son prestataire de services de paiement d'une opération de paiement ordonnée par son bénéficiaire,

Vos interlocuteurs :

Droit des affaires, réglementation bancaire, jurisprudence affaires et bancaire - [Eva Ruimy](#)

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, corruption, protection des données personnelles, services de paiement - [Arnaud Kerael](#)

Marchés financiers, distribution d'assurances, finance durable - [Ludivine Polère](#)

Affaires fiscales, comptables, prudentielles, contrôles permanents et périodiques - [Christian Meyer](#)

Droit des sociétés - [Mina Kanouté](#)

Social - [Anne-Sophie Lapotre](#)

Veille documentaire - [Anne-Sophie Lapotre](#), [Emmanuelle Colson](#) et [Aurélie Duchemin](#)



L'essentiel du Bulletin d'information n° 890 juillet-août 2025

à la condition que la **demande en soit présentée avant l'expiration d'une période de huit semaines à compter de la date à laquelle les fonds ont été débités**, la cour d'appel qui **ordonne à une banque de restituer au liquidateur du bénéficiaire les fonds ainsi remboursés au motif qu'il s'agirait d'un paiement prohibé par les dispositions de l'article L. 622-7, I, du code de commerce, constitutif d'un trouble manifestement illicite** (Cass. com. 2 juillet 2025).

Information annuelle des cautions : la Cour de cassation censure partiellement la cour d'appel pour ne pas avoir **vérifié que le nom de la caution figurait dans les listings d'envoi des lettres d'information justifiés par huissier**, rappelant que **l'envoi groupé n'exonère pas le créancier de sa preuve individualisée** (Cass. com. 18 juin 2025).

Marchés financiers

AMF : l'Autorité publie sa **cartographie 2025 des marchés et des risques**.

Épargne règlementée : l'arrêté du 23 juillet 2025 fixe de **nouveaux taux pour la période du 1^{er} août 2025 au 31 janvier 2026**.

Banque-Assurance

Courtage : plus que **6 associations professionnelles agréées**, suite à la décision de l'ACPR de retrait de deux agréments !

Finance durable

Finance solidaire : la 23^{ème} édition du baromètre de la finance solidaire fait état pour 2024 d'« *une très bonne année* ».

Norme VSME : la Commission européenne a adopté, le 30 juillet 2025, une **recommandation concernant une norme volontaire d'information en matière de durabilité pour les petites et moyennes entreprises (PME)**.

Supervision prudentielle, résolution et réglementation comptable

Comité de Bâle : publication de rapports sur l'intégration des risques climatiques physiques dans les modèles de risque de crédit des banques et sur l'efficacité de la supervision bancaire.

EBA : ouverture de sept consultations publiques.

ESMA : publication d'un rapport sur l'action de surveillance commune menée en 2023 et 2024 avec les autorités nationales compétentes, concernant l'intégration des risques et des informations en matière de durabilité dans le secteur de la gestion d'investissement.

BCE : **publication de recommandations** à l'intention des autorités de contrôle nationales, concernant les établissements de petite taille présentant un risque élevé.

Fiscal

Doctrine administrative : de nombreuses instructions administratives ont été publiées : contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises, taxe sur les réductions de capital par annulation de leurs propres titres précédemment rachetés par les sociétés, prix de transfert intra-groupe, « management package », dispositif dit « anti CumCum », régime fiscal des BSPCE et titres acquis au moyen de leur exercice, régime fiscal des impatriés.

Prestations discontinues à échéances successives : le Conseil d'Etat juge qu'un geste commercial est sans incidence sur la date contractuelle de fin d'exécution.

Dividendes encaissés soumis au régime mère-fille : pour le Conseil d'Etat, la perte de change est intégralement déductible (et non pas à hauteur de la quote-part de 5 % taxable).

Corruption

AFA : l'Agence anti-corruption publie son rapport d'activité 2024.



L'essentiel du Bulletin d'information n° 890 juillet-août 2025

Services et instruments de paiement

BCE : la Banque centrale publie son rapport 2024 sur les statistiques relatives aux paiements.

AMF : le régulateur invite à la prudence face aux arnaques de plus en plus nombreuses touchant les investisseurs en crypto-actifs.

Opérations de paiement non autorisées : la Cour de cassation ouvre un nouveau débat sur la nature du délai imparté au payeur pour former opposition (Cass. com 2 juillet 2025, pourvoi n° 24-16.590).

Proposition de loi Labaronne : le texte, qui prévoit notamment la création d'un fichier national des IBAN jugés douteux, passera en première lecture au Sénat le 24 septembre 2025.

Économie numérique, informatique et libertés

IA : la Commission européenne publie ses lignes directrices et son code de bonnes pratiques sur les modèles d'IA à usage général.

DORA : la Commission européenne publie ses RTS sur les fonctions critiques ou importantes.

ESMA : les autorités européennes de supervision mettent à jour leurs orientations relatives à la sous-traitance de services en nuage (« cloud »).

CNIL : la Commission rappelle les règles encadrant le contrôle de l'existence d'un appel téléphonique en cours pendant l'utilisation d'une application bancaire.

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

GAFI : le Groupe d'action financière souhaite intensifier ses efforts de lutte contre les risques financiers liés aux actifs virtuels.

ACPR : l'Autorité publie son rapport sur la prévention des « comptes rebonds ».

QLB : l'ACPR met à jour sa taxonomie.

Commission des sanctions (ACPR) : L'ACPR a prononcé, le 19 juin 2025, un blâme et une sanction pécuniaire de 600 000 euros à l'encontre d'une banque en raison d'un dispositif de surveillance des opérations défaillant ainsi que plusieurs défauts d'examen renforcé et de DS.

Social

Arrêt du travail : publication du nouveau formulaire CERFA papier obligatoire à compter du 1^{er} septembre 2025

Apprentissage : un décret du 27 juin 2025 fixe les modalités d'application de la participation forfaitaire de l'employeur de 750 euros au financement des contrats d'apprentissage pour la première année du contrat.

Retraite : deux décrets du 15 juillet 2025 abaissent l'ouverture du droit à la retraite progressive de 62 ans à 60 ans.

Pour vous abonner au Bulletin d'information, renvoyez-nous ce formulaire : [cliquer ici](#)



Sommaire du Bulletin d'information n° 890 juillet-août 2025

<u>Droit général français et européen</u>			
<u>Grandes réformes</u>	5	<u>Droit des sociétés</u>	61
- Actualités législatives		- Contrôle des sociétés	
- Droit européen		- Gouvernance	
		- Réglementation	
		- Jurisprudence	
<u>Droit des affaires</u>	11	<u>Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme</u>	66
- Concurrence		- Autorité	
- Consommation		- Coopération européenne et internationale	
- Droit international privé		- Sanction financière	
- Entreprise		- Jurisprudence	
- Procédures collectives			
- Relations financières avec l'étranger		<u>Corruption</u>	77
- Sortie de crise et relance économique		- Réglementation	
		- Autorité	
<u>Droit bancaire</u>	21	- Coopération européenne et internationale	
- Compte		<u>Économie numérique, informatique et libertés</u>	81
- Crédit		- Économie et finance numérique	
- Médiation		- Informatique et libertés	
- Protection des clients		- Sécurité	
- Recouvrement des créances et voies d'exécution		<u>Services et instruments de paiement</u>	93
		- Instruments de paiement	
<u>Panorama de jurisprudence</u>		- Services de paiement	
<u>Droit bancaire, Droit des affaires</u>	28	- Jurisprudence	
- Concurrence :		<u>Fiscal</u>	101
- Crédit :		- BIC-IS :	
- Droit civil		- Droit d'enregistrement	
- Procédures collectives		- Impôt sur le revenu	
- Protection des clients		- Lutte contre la fraude	
- Surendettement		- Plus-value	
- Suretés		- Procédure	
- <u>Marchés financiers</u>	40	- Taxe sur la valeur ajoutée	
- Abus de marché		- Jurisprudence	
- Commercialisation		<u>Supervision prudentielle, résolution et réglementation comptable</u>	116
- Épargne réglementée		- Autorité	
- Gestion d'actifs		- Réglementation comptable et audit	
- Infrastructure de marché		- Réglementation prudentielle	
- Marché		<u>Social</u>	128
- Médiation :		- Conditions de travail	
- Prestataire		- Dialogue social	
- Protection des investisseurs		- Droit du travail	
- Sanction, transaction et jurisprudence		- Formation professionnelle	
		- Protection sociale, retraite	
<u>Banque-Assurance</u>	53	- Rémunération, avantages sociaux, intéressement et participation	
- Autorité		- Jurisprudence	
- Sanction et jurisprudence :			
<u>Finance durable</u>	55		
- Finance responsable			
- Finance solidaire			
- Finance verte			